

**Madame Paulette Guinchard**

Présidente du Conseil de la CNSA  
66 avenue du Maine  
75682 Paris cedex 14

Paris, le 12 Mai 2014

**LRAR n° 1A 094 083 2152 6**

**Objet : Les aidants et la télégestion**

Madame La Présidente,

Notre association d'enfants et de proches de personnes dépendantes a été créée pour représenter les clients-usagers finaux dans les projets de télégestion. Nous en sommes des utilisateurs réguliers, car ces outils modernes nous sont précieux pour aider efficacement nos proches, tout en menant notre vie et notre travail en parallèle.

Or, nous constatons qu'aucun projet de télégestion, financé par la CNSA, ne mentionne les aidants !

Savez-vous que nous aidants sommes demandeurs de contrôle d'effectivité, de transparence, de dématérialisation, d'informations en ligne, et des intervenants impliqués aussi dans la télégestion ? Les exigences de vos cahiers des charges concernent uniquement les besoins des services d'aide. Il faut prendre en compte les nôtres, responsabiliser tous les aidants et intervenants.

Pour être concret, nous souhaitons vous parler du projet du CG 31, dont l'avis de marché du 30/01/2014 au BOAMP mentionne un montant de 2.400.000 EUR (50% financé par la CNSA) pour mettre en place un **nouveau système** de télégestion, cette année.

C'est une dépense publique importante qui ne peut pas :

1. Ignorer les besoins et avis des aidants, utilisateurs finaux du système
2. Exclure les intervenants de l'utilisation du système (c'est de la discrimination)

**Nous sollicitons de votre part que vous preniez une décision immédiate pour stopper ce projet afin que les fondamentaux soient redéfinis.** Le CG 31 sera fier d'être le premier département au niveau national à disposer d'une nouvelle télégestion responsable et durable.

Nous pouvons vous réaliser un audit, vous aider à rédiger le nouveau cahier des charges, et vous proposer des solutions concrètes pour ce changement.

Persuadés que vous voudrez bien apporter une attention positive à notre demande, ce dont nous vous remercions par avance, et dans l'attente de votre retour, nous vous prions, Madame la Présidente, d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

Mme Gwenaëlle de Peyrelongue  
Présidente

